

ÉLÉVATEUR PISCINE FIXE

Référence : 13632

RESUME

L'élévateur de piscine fixe professionnel est une solution idéale qui permet le transfert d'une personne à mobilité réduite dans un bassin de baignade, en toute sécurité et simplicité.

Grâce à sa batterie et sa télécommande étanche, il peut être utilisé sans l'aide d'un tiers. Son siège, équipé d'une ceinture, assure une descente en toute sûreté. L'élévateur fixe dispose également d'un système d'arrêt d'urgence en cas de problème.

Conçu en acier inoxydable, il résiste parfaitement à un environnement humide et à la corrosion. Son entretien et son installation ont été pensés pour être les plus simples possible.

Attention : l'élévateur de piscine fixe est adapté uniquement aux piscines creusées.

Les points forts :

- Garantie 2 ans
 - Robuste
 - Installation simple
 - Solution sécurisée
-

DESCRIPTION

Les avantages de l'élévateur piscine fixe

L'élévateur de piscine fixe pour professionnel est une solution qui offre un accès sécurisé aux bassins de baignade pour les

personnes à mobilité réduite. Il permet de transférer une personne depuis le bord du bassin vers l'eau, et inversement pour la sortie.

Conçu en acier inoxydable, il est parfaitement adapté aux milieux humides comme les piscines. Il résiste aux agressions des eaux chlorées et salées grâce à un matériau qui ne rouille pas. Il assure robustesse et durabilité dans le temps.

L'élévateur piscine fixe est composé d'une batterie rechargeable et d'une télécommande étanche permettant d'actionner la descente et la montée de celui-ci. Ainsi, l'utilisateur n'est pas obligé d'être accompagné et peut être entièrement autonome lors de l'utilisation.

Le siège est équipé d'une ceinture pour sécuriser le transfert et éviter tout basculement de la personne. De plus, l'élévateur fixe possède un bouton d'urgence pour arrêter le fonctionnement en cas de problème.

La mise à l'eau se fait rapidement avec une descente dans l'eau en 45 secondes et une sortie en 55 secondes.

L'élévateur PMR fixe est pensé pour convenir au plus grand nombre : enfants, adultes ou personnes âgées. Avec son design et sa taille adaptée, il est particulièrement discret et peut être installé aussi bien dans des piscines extérieures qu'intérieures, mais également dans des établissements thermaux, des fédérations sportives, des hôtels ou encore des centres de vacances.

L'entretien de l'élévateur piscine fixe est très simple, il suffit de le nettoyer et de le rincer avec de l'eau claire et un chiffon. Le produit est fourni avec une bâche de protection pour le couvrir lorsqu'il n'est pas utilisé. À noter que l'élévateur fixe peut aussi être démonté très facilement pour être rangé.

Notre élévateur fixe pour personnes à mobilité réduite est garanti 2 ans et couvre les défauts des matériaux ou de

fabrication.

Découvrez en parallèle la version mobile avec l'[élevateur piscine mobile PMR](#). Retrouvez aussi notre [fauteuil de baignade pour PMR](#) et notre [siège de douche à roulettes pliable](#).

Consultez l'ensemble de nos [équipements de mise à l'eau pour PMR](#) et nos [bandes podotactiles escalier intérieur et extérieur](#) pour l'aménagement de vos ERP.

La réglementation sur les ERP

Les établissements recevant du public (ERP) sont soumis à la loi du 11 février 2005, sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Cela signifie qu'ils doivent permettre un accès conforme et sécurisé pour les personnes en situation de handicaps.

Les piscines et établissement recevant du public qui possèdent une piscine sont tenus d'appliquer cette loi, en mettant en place des équipements spécialisés pour permettre l'accès aux bassins.

L'élevateur fixe est l'un de ces équipements qui offre une solution de transfert sécurisé aux personnes à mobilité réduite.

Comment installer l'élevateur piscine fixe ?

L'installation de l'élevateur de piscine fixe est simple et rapide, il peut être assemblé en 30 minutes par deux personnes.

Pour cela, le support doit être fixé au sol à l'aide de vis (compris avec le produit), à une distance conseillée de 18 cm entre le bord supérieur du support et le bord de la piscine.

La fixation doit s'effectuer sur une dalle en béton ou une dalle recouverte de bois d'au moins 10 cm d'épaisseur qui supportera la charge de l'élevateur.

L'assise du siège doit pouvoir pénétrer dans l'eau d'au moins 45,5 cm afin d'assurer un usage conforme.

Nous vous préconisons d'installer l'élévateur piscine fixe dans une zone libre et spacieuse pour éviter tout encombrement et assurer sécurité et confort aux utilisateurs.

Notre élévateur piscine fixe fonctionne à l'aide d'un actionneur à piles, un système qui ne demande pas d'entretien, et qui ne nécessite pas de systèmes tels que l'électricité ou une pression d'eau.

Attention : la pente de la piscine ne doit pas être supérieure à 2 %.

Nous vous déconseillons également de l'installer sur des rebords de piscine où les conduites d'eaux ne sont pas visibles et ne sont pas localisés afin d'éviter d'endommager les canalisations. Il en va de même pour les piscines qui sont chauffées par le sol.

Nous vous recommandons vivement de consulter la notice d'installation disponible dans l'onglet "téléchargement".

Caractéristiques de l'élévateur piscine fixe pour PMR

Dimensions :

Hauteur	Longueur	Hauteur assise (réglable)	Largeur entre les accoudoirs
95 cm	115 cm	43 cm	46 cm

Poids :

- Poids du produit : 50 kg
- Poids maximal supporté : 150 kg

Matériaux :

- Châssis : acier inoxydable
- Peinture électrostatique résistante à l'usure et à la corrosion

Temps de fonctionnement :

- Descente dans l'eau : 45 secondes
- Sortie de l'eau : 55 secondes

Couleur : blanc